

CISION CODE 70  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales*

## **Près de 4,5 M\$ pour les travaux à l'hôtel de ville de Baie-D'Urfé**

**Baie-D'Urfé, le 21 décembre 2022.** – La ministre des Affaires municipales, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, annonce qu'une somme de 4 485 000 \$ a été accordée à la Ville de Baie-D'Urfé pour l'agrandissement et la restauration de l'hôtel de ville.

Les travaux visent entre autres la reconfiguration de l'espace, la restauration d'ouvrages historiques, l'installation d'un ascenseur, le renforcement des fondations ainsi que le remplacement et la restauration des fenêtres, en plus de l'isolation du bâtiment. À terme, une nouvelle section sera construite et comprendra notamment des bureaux administratifs. La section ancestrale laissera place à la salle du conseil et à une aire de travail.

Ces travaux permettront de préserver ce bâtiment emblématique de la ville de Baie-D'Urfé, en plus d'en assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite.

### **Citations :**

« Avoir des infrastructures collectives de qualité est essentiel pour favoriser le dynamisme de nos villes et de nos municipalités. Comme l'hôtel de ville est le cœur de chacune d'elles, je suis fière du soutien de près de 4,5 millions de dollars accordé à Baie-D'Urfé, qui permettra la restauration d'un magnifique bâtiment en respect de sa valeur patrimoniale. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales*

« Ayant rempli sa fonction depuis le début des années 1900, l'emblématique hôtel de ville de Baie-D'Urfé revivra et j'en suis ravie. La restauration et l'agrandissement de cet édifice d'une formidable richesse culturelle se feront dans le respect du bâtiment historique et symbolique, notamment quant à l'entrée principale ajoutée en 1914 par le célèbre architecte et résident de Baie-D'Urfé Edward Maxwell. Les citoyennes et citoyens seront accueillis de nouveau dans la vie municipale puisque la restauration de la salle principale lui rendra sa fonction initiale, soit la tenue de réunions publiques. Le projet souligne l'importance de l'accessibilité universelle et comprend des rampes d'accès, des ouvertures de portes automatisées, des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un ascenseur. »

*Heidi Ektvedt, mairesse de Baie-D'Urfé*

**Faits saillants :**

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2022-2032](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,4 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Le PRACIM a été [lancé le 13 avril dernier](#). Ce programme poursuit les mêmes objectifs que son prédécesseur, le RÉCIM, en étant toutefois plus généreux et accessible, notamment grâce à son enveloppe de 600 millions de dollars.

**Liens connexes :**

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



[facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)



[twitter.com/MAMHqc](https://twitter.com/MAMHqc)



[linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation](https://linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation)

– 30 –

**Source :** **Léonie Bernard-Abel**  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre  
des Affaires municipales  
418 999-1939  
[leonie.bernard-  
abel@mamh.gouv.qc.ca](mailto:leonie.bernard-abel@mamh.gouv.qc.ca)

**Information :** **Équipe des relations de presse**  
Direction des communications du  
ministère des Affaires municipales  
et de l'Habitation  
418 691-2015, poste 83746